



PensionFairVote: l'essentiel

Participation

- 126 assuré-e-s ont pris part à la campagne
- 62 caisses de pensions ont été interrogées
- 34 caisses de pensions ont répondu (situation au 1er novembre 2015)

Position sur la fusion Holcim – Lafarge

- 5 caisses de pensions ont approuvé la fusion d'Holcim avec Lafarge
- 15 caisses de pensions ont refusé la fusion d'Holcim avec Lafarge

6 caisses de pensions ne détenaient pas d'actions Holcim

3 caisses de pensions ont délégué la gestion de leurs actions par mandat

1 caisse de pensions n'a pas voté¹

4 caisses de pensions ont refusé de répondre

Actares

Actionariat
pour une
économie durable
AktionärInnen
für nachhaltiges
Wirtschaften

Bern:
Actares, Postfach
CH-3000 Bern 23
T 031 371 92 14

Genève:
Actares, CP 161
CH-1211 Genève 8
T 022 733 35 60

www.actares.ch
info@actares.ch

IBAN:
CH30 0900 0000
1744 3480 3
PC / CCP:
17-443480-3

Publication des positions de vote

10 caisses de pensions sur les 28 qui détenaient des actions Holcim ont rendu publiques leurs positions Holcim – Lafarge sur leur site dans un délai de 40 jours.

Investissements durables

12 caisses de pensions sur 34 ont indiqué prendre systématiquement en compte des critères de durabilité dans leurs investissements. Quelques autres caisses ont affirmé développer actuellement de tels critères, par exemple Publica, la plus importante caisse de pensions suisse. La Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) tend vers un portefeuille d'actions 100% durable, sans indiquer toutefois le laps de temps nécessaire à atteindre cet objectif.

Les critères de durabilité qui sont signalés sont dans la règle des critères d'exclusion (par exemple aucun investissement dans l'armement ou dans des technologies controversées). L'*Impact Investing* (par exemple des investissements dans des sources d'énergie propres), comme le prévoient dans leurs règlements d'investissements la fondation Abendrot et CAP Prévoyance, reste peu répandu. De nombreuses caisses de pensions dialoguent sur la durabilité avec les entreprises dont elles possèdent des actions (*shareholder engagement*), le plus souvent par l'entremise d'une organisation de conseil externe. Un tel dialogue n'est pas considéré par PensionFairVote comme un critère de durabilité, car il n'a pas d'influence sur le choix des investissements.

¹ Une telle attitude est conforme à l'ordonnance contre les rémunérations abusives.

Commentaire

2015 est la première année au cours de laquelle les caisses de pensions ont l'obligation d'exercer les droits de votes liés à leurs actions et de communiquer à leurs assurées et assurés ce qu'elles ont voté. Par rapport au libellé de l'initiative contre les rémunérations abusives, l'ordonnance de mise en application a précisé et, il faut bien l'écrire, restreint la portée de ces dispositions.

Obligation de voter

Ainsi, l'obligation d'exercer les droits de vote porte uniquement sur les objets liés aux rémunérations et aux élections. La question de la fusion entre Holcim et Lafarge y échappe, malgré son importance tant pour les entreprises concernées que pour la place économique helvétique. Constatation positive, les caisses de pensions ne font pas, dans leur très grande majorité, cette distinction et se prononcent sur l'ensemble des objets soumis au vote des actionnaires.

Communication

De même, l'obligation de communiquer les votes exercés, formulée de manière large dans l'initiative, a été limitée par l'ordonnance à une information aux assurées et assurés, et sous une forme minimale. En effet, seules les prises de position contraires aux recommandations des conseils d'administration doivent être publiées. Dans le cas choisi comme exemple pour la campagne PensionFairVote, les caisses de pensions ayant accepté la fusion entre Holcim et Lafarge auraient été légitimées à répondre par une fin de non-recevoir. L'effort de transparence des caisses qui ont répondu doit être porté à leur actif. Par contre, la proportion importante de caisses qui n'ont pas réagi aux questions posées, en dépit de rappels en bonne et due forme, est déplorable. Ces institutions ne semblent pas avoir conscience qu'elles gèrent une fortune de manière fiduciaire, et que cette mission implique des devoirs et des obligations. L'information demandée dans le cadre de la campagne PensionFairVote est juridiquement due aux assurées et assurés; même dans l'hypothèse où elle aurait déjà été communiquée, rien ne justifie le refus de renseigner.

Intérêt des assurées et assurés

Enfin, tant l'initiative que l'ordonnance prévoient que les caisses de pensions exercent leurs votes "dans l'intérêt des assurés". Si une nette majorité des caisses qui ont répondu ont opté pour un refus de la fusion entre Holcim et Lafarge, la diversité des opinions ne manque pas d'interroger. Les intérêts des assurées et assurés seraient-ils différents d'une caisse à l'autre?

L'application de l'initiative contre les rémunérations abusives par les caisses de pensions est encore dans sa phase de démarrage. Si tout ne peut pas être parfait du premier coup, il apparaît que de nombreuses caisses accusent d'ores et déjà un retard criant. Tant la branche elle-même que les autorités de surveillances seraient bien inspirées de consentir sans tarder à un effort de rattrapage significatif.

Résultats

Colonne "Fusion": la caisse a-t-elle voté Oui à la fusion de Holcim et Lafarge?

Colonne "En ligne": la position de vote de la caisse relative à la fusion est-elle consultable sur son site web (jour de référence: 17.06.2015)?

Colonne "Critères de durabilité": la caisse déclare-t-elle appliquer systématiquement des critères de durabilité à ses investissements?

Caisse de pensions	Fusion	En ligne	Critères de durabilité
ASGA Pensionskasse Genossenschaft	OUI	OUI	NON
AXA BVG-Stiftung Westschweiz	Pas d'action Holcim	-	Refus de répondre
AXA Stiftung Berufliche Vorsorge	Pas d'action Holcim	-	Refus de répondre
Baloise Sammelstiftung für die obligatorische berufliche Vorsorge	Gestion de portefeuille externe	NON	NON
Basellandschaftliche Pensionskasse	Refus de répondre	NON	NON
Bernische Lehrerversicherungskasse (BLVK)	NON	NON	NON
Bernische Pensionskasse (BPK)	NON	OUI	OUI
Caisse de pensions Poste	NON	NON	NON
Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (prévoyance.ne)	Pas d'action Holcim	-	NON
Caisse de prévoyance de la Confédération Publica	NON	OUI	NON
Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG)	NON	NON	OUI
CAP Prévoyance	Refus de répondre	NON	OUI
comPlan	NON	NON	NON
Fondation de prévoyance ASMAC	NON	NON	Refus de répondre
GEMINI Sammelstiftung	NON	OUI	Refus de répondre

Caisse de pensions	Fusion	En ligne	Critères de durabilité
Istituto di previdenza del Cantone Ticino	Gestion de portefeuille externe	NON	NON
Luzerner Pensionskasse (LUPK)	Refus de répondre	NON	OUI
NEST Sammelstiftung	NON	OUI	OUI
Pensionskasse Basel-Stadt	NON	NON	NON
Pensionskasse der Reformierten Landeskirche Aargau	N'a pas voté	NON	NON
Pensionskasse EBM	Pas d'action Holcim	-	NON
Pensionskasse SHP	OUI	NON	NON
Pensionskasse Thurgau	OUI	OUI	NON
Pensionskasse Stadt Luzern	NON	OUI	Refus de répondre
Pensionskasse Stadt Zürich	NON	NON	OUI
Personalvorsorgestiftung der SV Group	Refus de répondre	NON	NON
Raiffeisen Pensionskasse Genossenschaft	Pas d'action Holcim	-	OUI
Retraites Populaires	NON	NON	OUI
Sammelstiftung BVG der Allianz Suisse Lebensversicherungs-Gesellschaft	Gestion de portefeuille externe	NON	OUI
St.Galler Pensionskasse (sgpk)	NON	OUI	NON
Stiftung Abendrot	Pas d'action Holcim	-	OUI
Swisscanto Sammelstiftung der Kantonalbanken	OUI	OUI	OUI
Versicherungskasse für das Staatspersonal (BVK)	NON	OUI	NON
Vorsorgestiftung Heilsarmee Schweiz	OUI	NON	OUI